Communiqué de presse – ASPAP/ADDIP – 15 septembre 2013

Estive de Pouilh: attaque d'ours. L'ADET et Ferus = je sais rien, mais je dirai tout!

Le communiqué publié par l'ADET et Ferus le 12 septembre, lendemain du constat effectué sur l'estive, est une grossière manipulation des faits et de l'opinion publique. Ces associations n'étaient pas là avec nous et les gardes, alors ... elles inventent, à partir de renseignements incomplets, fournis par qui d'ailleurs? La question sera posée là où il le faut.

Rappelons d'abord que si l'ASPAP et l'ADDIP étaient représentées lors du constat des gardes, c'était à la demande du Groupement pastoral et de son berger, comme les très nombreux éleveurs d'autres estives du département. Mais elles n'avaient rien à dire au cours du constat ni à « présenter aux agents le moindre élément » que ce soit, comme l'écrivent ces deux associations, bien ignorantes de la procédure en ce cas!

Guidés par le berger et les éleveurs directement concernés, les gardes ont comme d'habitude procédé au constat de ce qui leur était montré : pour cela, ils appliquent une grille de lecture des faits, sans aucun doute insuffisante, mais la même dans tous les cas. À la suite, berger et éleveurs concernés inscrivent leur remarques sur le contexte et ce qu'ils ont, eux, premiers témoins des faits, constaté : la vitesse d'intervention des vautours change en effet totalement la situation, parfois même au point de supprimer tout indice.

Dans cette attaque et pour ce constat, plusieurs situations se sont présentées, ce que le communiqué ADET-Ferus ignore ou oublie de dire et ce n'est pas par hasard.

Bien évidemment, la trentaine de bêtes qui a déroché ne présentait aucun indice de prédation ni de consommation! Là où, affolées, elles sont tombées, chassées de leur couche beaucoup plus à droite et sans risques, l'ours n'est pas allé les chercher, l'accès en était impossible par la crête où pendant ce temps il continuait à poursuivre le troupeau. Y accéder par en bas présente aussi d'énormes difficultés et a obligé à des prises de risques. Toute la cheminée n'a pu être inspectée : les bêtes toujours absentes aujourd'hui y sont-elles ?

Une autre brebis était, elle, tombée un peu plus loin, dans une autre cheminée aussi dangereuse.

Mais, plus loin et toujours à la suite, on trouvait bien la brebis aux trois pattes cassées et les agneaux, et plus loin encore, sur le versant espagnol, la brebis qu'en fait l'ours poursuivait et qu'il est allé dévorer ... à proximité des patous présents sur ce versant! Les gardes sont remontés samedi pour deux constats d'attaques liées au même événement.

Et si, dans le journal télévisé Soir 3 de Midi Pyrénées du 11 septembre, le responsable de l'équipe des gardes rappelle : « en zone de présence avérée de l'ours, et c'est le cas ici, le doute profite à l'éleveur », les bêtes trouvées à la suite de celles dérochées, celles constatées les jours précédents dans le même secteur de l'estive, celles ensuite, ne laissent pas de place au doute : l'ours est responsable.

Ajoutons ceci : une fois de plus, silence total dans ce communiqué sur le scandale d'État que l'ADDIP dénonce depuis plusieurs mois et qu'elle rappelait dans ses communiqués précédents : l'ADET est une escroquerie, « Petite structure bâtie pour l'occasion permettant ainsi au projet d'être moins parisien » en 1991, elle a servi au Ministère de l'Environnement pour faire croire à l'UE que les Pyrénéens voulaient des réintroductions d'ours. Lorsqu'après celles de 95-96, l'Europe s'est rendu compte de la supercherie, elle a elle même, « à cause de l'opposition des populations locales » annulé les autres réintroductions qu'elle prévoyait.

Opposition toujours aussi forte comme le prouve l'épisode Pouilh, parmi bien d'autres. Il revient alors à l'État de rattraper cette escroquerie dont il est coupable : enlever ces ours du milieu de travail des éleveurs et bergers, les placer en un autre où ils ne nuiront à personne.

Si l'État est incapable d'assumer, de rétablir la situation telle qu'elle serait sans son mensonge, il ne faut pas s'étonner de la colère des victimes ainsi méprisées, ni de leurs menaces.